

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 22-09-2022 à 20h

présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Joel BARBOT, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD,

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Franck MOREL Céline DENIS, Jérôme LEBOUIC, Aurélie CATALDI

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Échange de terrain : régularisation de dossier :

Ce dossier a été initié en 2008 suite à des ventes de terrains et doit être régularisée.

Objet : Échange de terrain entre la mairie et Mr MOTTARD.

Mr le maire demande une délibération pour autoriser à procéder à l'échange des parcelles et à signer les actes notariaux.

Le conseil vote à l'unanimité. Mr MOTTARD ne participe pas au vote compte tenu de son implication dans ce dossier.

Nomination du conseil d'un référent « Eau et Vilaine » :

Compte-tenu de sa participation régulière aux réunions du Symeval (syndicat des eaux), Mr le maire propose à Mme PELEY Véronique le poste de référent « eau et Vilaine ».

Titulaire : Véronique PELEY (titulaire), Vincent GUILLEUX (suppléant)

Point information

Budget électricité :

La facture électricité de la commune augmente de plus en plus. L'estimation du budget électricité est dépassé. Malgré un tarif réglementé, les hausses sont inévitables.

Malgré le tarif réglementé, de fortes augmentations du coût de l'énergie sont à prévoir. Afin de limiter ces augmentations, le conseil municipal est amené à prendre plusieurs décisions :

Le chauffage des différentes structures de la commune seront limitées à une température de 19 °.

L'éclairage sera limité. (A partir de 7 heures le matin et jusqu'à 21 heures le soir)

Les décorations de Noël étant énergivores, elles ne seront pas installées dans les rues cette année. Les élus cherchent des solutions pour garder le côté festif dans les rues d'une autre manière. Si vous avez des idées à soumettre, n'hésitez pas à vous tourner vers la mairie pour décorer la commune.

Avancement des travaux réhabilitation de la chaufferie :

Des essais vont être fait dans le prochains jours. Les travaux avancent bien.

Lotissement des Vallons 2 : Les travaux sont en cours. Les réservations ont commencé.

Densification du lotissement des tilleuls : Suite à la réunion avec les administrés concernés qui avaient émis des inquiétudes concernant la construction, la mairie a retravaillé le dossier. La densification sera limitée à 2 terrains au prix de 90 euros le M2. Des investisseurs sont intéressés.

Fibre : Le dossier évolue, selon les dernières communications, une commercialisation pourrait arriver en décembre.

Skate-park et multisport :

Suite aux déplacements de jeunes sur des sites de skate-park avec Denis GABLIN et Mme PELEY avec, et après un travail de réflexion avec les jeunes, les élus vont adapter le budget pour répondre au mieux aux propositions dans la limite de la faisabilité par le constructeur. La décision sur la variante ok. Les élus remercient les jeunes citoyens qui se sont investis dans ce projet Mr Denis GABLIN pour son aide et son expertise. Les travaux de viabilisation du skate-park et du terrain multisport vont être lancés.

Information gendarmerie :

Mr le maire présente le bilan concernant la délinquance sur Cornillé en 2021. Le constat est que la délinquance est en baisse sur la commune de Cornillé. Vous pourrez retrouver tout le détail de ces chiffres dans le prochain bulletin municipal.

Nom des rues du nouveau lotissement :

A la demande de la société ACANTHE, le conseil municipal doit se prononcer sur la nomination des nouvelles rues du lotissement des Vallons 2. Après différentes propositions et souhaitant rester sur des éléments naturels tout en apportant une touche d'originalité et d'apport culturel, le conseil s'est orienté vers le choix de planètes relevant de la mythologie : rue de Mercure /rue de Saturne /rue de Neptune

Animation bibliothèque :

Les élus donnent leur accord pour l'organisation d'animation pour des prestations pour enfants à la bibliothèque de Cornillé.

Déjections canines : Suite à différents retours d'habitants concernant les déjections canines sur les trottoirs de la commune, les élus font un rappel au civisme des propriétaires de chiens pour garder la propreté dans les rues.

Entretien des agents :

Mme DUROSSET a procédé à l'entretien annuel des agents de la commune.

Prochain conseil municipal le jeudi 27 octobre à 20h.

André BOUTHEMY

Véronique PELEY secrétaire de séance